

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Merci de lire attentivement.

MOYENS D'ACCÈS À “ LA PART-DIEU ”

Par la route

➤ A13 venant de Paris, prenez la direction Poissy-Maladerie sortie 7. Au rondpoint, 4^e sortie : Poissy (Architecture-Patrimoine). Au 2^e rondpoint, 1^{re} sortie : Hôpital-Centre ville. Au bout de la rue, prenez à droite, direction Centre hospitalier-Beauregard. Longez le mur bordant un espace boisé, à votre gauche, sur 200 mètres. L'entrée de « La Part-Dieu » se trouve sur la gauche après l'abribus.

➤ A14 venant de Paris, sortie 6 b Poissy-la Maladerie. Au rond-point, suivre Poissy et à gauche, Centre Hospitalier (rue du Champ Gaillard). Face à l'hôpital, continuer sur la gauche. En arrivant sur la rue de Villiers, tourner à droite (vers le centre Racine). À 200 mètres, l'entrée de « La Part-Dieu » se trouve sur la gauche, après l'abribus.

Par la S.N.C.F. train à la gare Saint-Lazare pour Poissy.

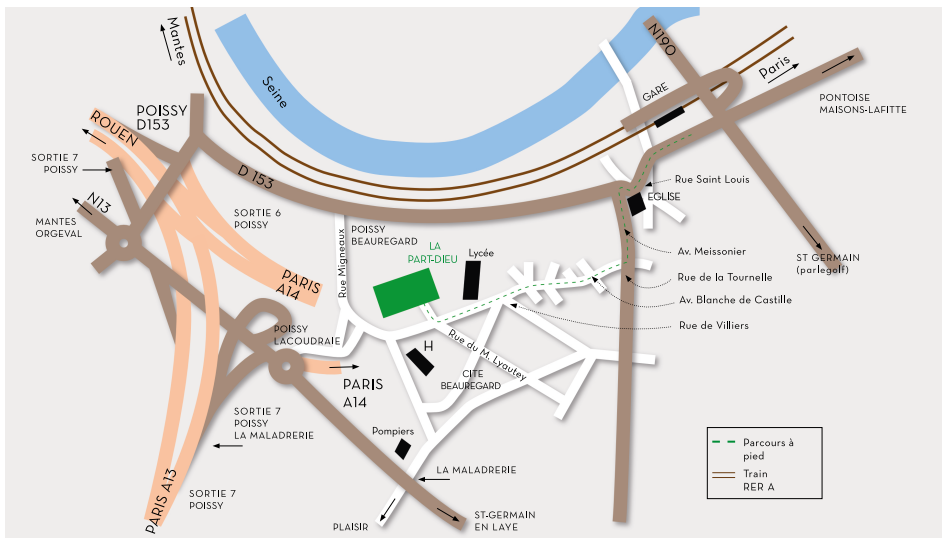
même
gare

Par le R.E.R ligne A, direction Poissy.

De la gare de Poissy à “ La Part-Dieu”

➤ Sortie « côté ville » puis devant la place Pompidou sans traverser la rue, à l'arrêt « Parvis Gare », prendre le bus ligne 50, direction « La Coudraie ». Descendre à l'arrêt « La Part-Dieu » devant le Foyer. Dernier bus vers 21h le dimanche et les jours fériés.

➤ À pied : en sortant de la gare, prendre à droite jusqu'à l'église, tourner à gauche et monter la rue de la Tournelle, puis sur la droite l'avenue Blanche de Castille. En haut, suivre à droite la rue de Villiers. Environ une demi-heure de marche en montée.



SILENCE Quelles que soient les retraites ou recollections, le plus grand silence est requis des retraitants, en vue de l'accueil de la grâce de la retraite dans l'écoute de la Parole de Dieu, et du respect de la retraite d'autrui. **Chacun, en s'inscrivant, s'engage donc à vivre le silence et à le respecter.**

FRAIS DE SÉJOUR Toute personne doit pouvoir suivre une retraite sans que sa situation financière l'en empêche. Chacun dépose donc dans le tronc de l'Accueil ce qu'il juge pouvoir laisser. Les frais de fonctionnement du Foyer de Charité ne sont assurés que par l'apport des retraitants et des groupes reçus à La Part-Dieu, et par quelques dons. Le Foyer ne reçoit aucune subvention et doit assumer totalement les travaux de rénovation et d'entretien qui s'imposent.

APPORTER Une bible, si possible une paire de draps pour lit simple (location possible) et des serviettes de toilette.

AVIS MÉDICAL Les retraites ne sont pas conseillées aux personnes fragiles nerveusement. Merci de demander l'avis de votre médecin.